

les plus fidèles et les plus capables, car la prospérité du pays dépendait de leur administration.

La même année, je ne sais pour quelle cause, les Vénitiens vinrent à se brouiller avec les Arméniens et surprirent ceux-ci au dépourvu et à l'improviste. Les matelots des deux galères d'Andrea Sanudo et de Paolo Morosini, assaillirent le fort de terre, le pillèrent et lui prirent tout ce qui s'y trouvait déposé, entre autres, les effets (robes) du précité Bindon Seccamarende, consul de Pise, évalués à 1214 nouvelles monnaies. Les Vénitiens furent contraints, le 5 septembre 1307, par ordre royal, à restituer le tout à la Curie, en présence du duc *Toros* et des deux gouverneurs des forts et d'autres témoins, dont l'un était *Vassil le Tabernarius*. L'acte de restitution fut légalisé par «*Gabriel de Perone, Notarius publicus Communis Janue et Domini Regis Armenie*». Parmi les biens appartenant au Trésor royal et qui avaient été emportés du fort, il y avait des baldaquins de haute valeur, (car on exigea pour les rembourser 18,535 pièces de monnaie), des armes et des armures, pour 1096 pièces, et d'autres objets appartenant à différents personnages⁴⁸⁶. Tout l'acte qui contient la liste des objets à rembourser, fut rédigé en langue italienne, et le roi d'Arménie (Léon III ou Héthoum II) l'envoya aux Vénitiens. Le Reçu est en français; il porte la date du 30 mai 1307, et la signature du *Grant Signor*, qui paraît être Héthoum II, le tuteur du Roi-Enfant.

Après cela, les Vénitiens demandèrent, dans la même année, de nouvelles faveurs, qui leur furent accordées par la Cour. On dit qu'ils n'avaient pas encore d'église à Sis. Le roi leur promit qu'aussitôt l'arrivée du bailli, il leur désignerait un endroit convenable pour la construire⁴⁸⁷. Ils demandèrent aussi la permission de faire transférer quelque chose de Sis à Ayas. Je crois qu'il s'agissait simplement du transfert d'un procès pendant au tribunal de Sis: *La cosa de Sisa*

⁴⁸⁶ Par exemple: ceux d'Ochine, frère du roi et seigneur de Gaban, et plus tard roi; ceux d'Ochine, Vassilentz, de Vassil Kir-Sahaguentz, du prêtre Vassil, de Tros Joachim, de Theros Paitarus, de Grégoire Lazare, de Constance Vassarabam, de la princesse Rita, etc.- Il s'y trouvait aussi un *coopertorium* blanc, un *guarnacium*, une *çupam de çendato carmesi*, et des *messara*, qu'un certain *Guérin Pantaléon* avait donnés à *Toros Janni*, pour 300 pièces de monnaie qu'il lui devait. — Marino Sinioli, devait au baron Ochine, pour le compte des Vénitiens, quarante sept mille et quelques dizaines de pièces de monnaie.

⁴⁸⁷ Un décret du Sénat de Venise, 12 août 1814, acquiesça à la demande du bailli et offrit une somme d'argent pour la restauration de l'église.